

Q23 sedo La volonté du registre de promouvoir l'image du .fr par des actions marketing et communication concrètes
sedo (campagnes de sensibilisation, actions en partenariat avec des bureaux d'enregistrement, opérations
sedo commerciales) et sa capacité à remplir ces objectifs.
sedo

sasi La grosse difficulté pour les extensions outremer vient de la notion de « pays / îles » versus
sasi « états ».
sasi Pourquoi un .mqet pas un .bzh ?
sasi Pourquoi :

sasi « Deux extensions ne sont pas directement concernées par ces nouvelles dispositions : le
sasi « .nc » géré par l'office des Postes et télécommunications de Nouvelle Calédonie et le « .pf »
sasi par le Ministère des Postes et Télécommunications et des sports de Polynésie Française. Le
sasi CPCE n'est pas applicable à ces territoires (sauf certaines dispositions), les
sasi communications électroniques faisant partie des compétences qui ont été transférées aux
sasi collectivités territoriales correspondantes. »
sasi Outre l'aspect technique de la gestion de ces domaines il y a une dimension politique et ce
sasi questionnaire n'aborde pas du tout ce sujet.
sasi

open-it – La communication régionale
open-it – La collaboration avec les collectivités
open-it – L'implication des professionnels TIC
open-it – Le respect de la neutralité et de la non concurrence avec le secteur privé
open-it

mediaserv La présence en locale d'équipes et d'infrastructures pour chaque extension à gérer.
mediaserv L'implication des candidats dans l'évolution numérique dans ces Régions et la
mediaserv connaissance des spécifications locales. De plus les candidats devraient avoir une présence
mediaserv réseaux internationale.
mediaserv

inria-renat • Prise en compte des contraintes de sécurité des infrastructures critiques (serveurs
inria-renat DNS)
inria-renat • Réponse souhaitable aux autres extensions que le « .fr »
inria-renat • Réponse harmonisée pour plusieurs ou toutes les extensions nationales
inria-renat

fce telecom Pas de complément particulier à apporter sur ce point.
fce telecom
fce telecom

France lar Cette réponse en liste un certain nombre dans le corps du texte pour les mettre en situation.
France lar De façon générale, comme l'a mis en lumière les échanges les représentant français et
France lar ICANN, la France et l'ICANN ne partagent pas la même vision de la gouvernance de
France lar l'Internet, et probablement de sa réalité.
France lar Il en résulte que tant que la loi ne donnera pas une définition légale du mot internet, et de ses
France lar ayants droits, nous aurons une grande difficulté à comprendre de ce dont on parle.
France lar C'est pourquoi france@large vient d'engager un projet de terminologie multilingue de
France lar l'Internet qui va devenir crucial lors des réunions de travail franco-françaises en préparation,
France lar et des rencontres internationales qu'elle souhaite susciter, et de l'effort de recherche appliquée
France lar qu'elle engage.
France lar A titre d'exemple, france@large souhaite travailler sur un internet local pour tous, basé sur un
France lar nommage local ".code-postal.fr". Il a été étudié par le prototype Webs de France, pour
France lar explorer un système de convivialité et de sécurité compatible avec les projets actuels de la
France lar Poste qui en résulte. Ce type de projet très simple, excessivement porteur, fondé sur un
France lar mariage opérationnel des bases de données publiques du Ministère des Finances et de l'INSEE
France lar pour les statistiques locales, facteur d'organisation de l'e-territoire. Engagé il y a sept ans, il a
France lar été communiqué à l'AFNIC. Il est bloqué par les lourdeurs ou blocages mentaux

France larçtechnocratiques. Ceci est dommage, car il est simple et une réponse concrète à l'approche
France larç!CANN d'un "shaping the world" par le blocage de l'internet par son système racine.
France larçLe problème réel qui se pose est la protection des zones ".fr" face à l'évolution technologique
France larçque nous ne pouvons plus différer (convergence numérique multitechnologie, Internet
France larçMultilingue, convergence sémantique) et que nous ne voulons plus différer en raison de
France larçl'opportunité industrielle majeure qu'elle représente pour la recherche et la technologie
France larçfrançaise.

France larçNous avons eu Chappe et Pouzin, pourquoi tarder tant pour que Google nous rattrape ?

France large

France large

dotanco Outre la structure de l'entité récupérant le rôle de registre, sa

dotanco localisation et donc les lois le gouvernant, en particulier sur les

dotanco données personnelles peut avoir son importance.

dotanco Si le (ou les) registre est bipolaire, les contraintes géographiques

dotanco peuvent être moins fortes sur le pôle technique, mais la

dotanco confidentialité des données personnelles doit être assurée selon les

dotanco lois françaises et les directives européennes quelque soit la

dotanco localisation géographique de l'entité. La situation est évidemment

dotanco plus simple si l'entité est basée sur le sol français, mais cela ne

dotanco devrait pas nécessairement être un critère obligatoire, en tout cas

dotanco pour le pôle technique.

dotanco L'appel à candidatures devrait aussi mentionner les IDNs et

dotanco l'obligation pour les registres de les proposer dans un laps de temps

dotanco correct, ainsi que son adaptation à toutes les nouvelles normes ou

dotanco outils (DNSSEC, ENUM, etc.) avec éventuellement des délais maximaux à

dotanco respecter. Le support du standard EPP et tous les RFCs relatifs aux noms de

dotanco domaine et au DNS seraient des pre-requis obligatoires à l'obtention

dotanco du rôle de registre.

dotanco Il y a probablement d'autres enjeux à considérer, mais tous ne

dotanco peuvent être identifiés au moment de l'appel à candidatures. D'où

dotanco l'importance de l'obligation à mettre en oeuvre des structures (de

dotanco concertation) et des procédures visant à rendre possible l'expression

dotanco de ces enjeux et l'élaboration de travaux visant à leurs mises en

dotanco oeuvre effective.

dotanco

dotanco

cci-martiniPas de remarques particulières.

cci-martinique

cci-martinique

acfc-ccip NSP

acfc-ccip

o6-12 Sans avis.

o6-12

o6-12

spt-wf R.A.S.

spt-wf

spt-wf

05-26-pp éventuellement une relation géographique entre prestataire et extensions

05-26-pp particulières (.bzh, .normandie) ou professionnelle/extensions corporatives.

05-26-pp

05-26-pp

pp-05-20 le dernier point de la réponse précédente.

pp-05-20 Sinon pour rentre un service fiable et sûr (résistant aux DDoS), il faut

pp-05-20 que le registre place un grand nombre de serveurs (en anycast) à des

pp-05-20 points stratégiques des infrastructures de l'Internet. Malheureusement

pp-05-20 ce n'est pas quelque chose commercialisé, il faut donc que le candidat

pp-05-20 ait aussi les bons contacts chez les opérateurs.

pp-05-20

pp-05-20

pp-05-05 - Je ne vois pas bien les avantages qui seraient ceux des extensions .gf, .gp, .mq, .re,

pp-05-05 .pm, .wf, .yt, .tf, .bl, .mf.

pp-05-05 - Des extensions de 2nd niveau « .gf.fr » ne permettrait elles pas de mieux gérer

pp-05-05 le domaine « .fr » tout en permettant à chaque identité de s'exprimer, et en

pp-05-05 rappelant qu'un lien « français » commun existe, au travers de l'extension .fr ?

pp-05-05

pp-05-05

pp-04-29 ne se prononce pas.

pp-04-29

pp-04-29

06-24-pp Critère de diversité linguistique et culturelle

06-24-pp

06-24-pp

06-13-pp Obligations contractuelles de publier les rapports sur le site web, selon le format et paramètre

06-13-pp déterminés (un peu à la manière des publications trimestrielles par les registres gTLD, et

06-13-pp contenant les éléments des registrars). Obligations contractuelles de transparence de

06-13-pp fonctionnement pour chaque OE: son CA (au fil des ans), ses rapports financiers, ses rapports sur

06-13-pp les services. Vision du point de vu de l'utilisateur, il doit savoir qui fait quoi, pourquoi, quelles

06-13-pp sont les décisions du législateur, et pouvoir ester contre le OE le cas échéan

06-13-pp

06-13-pp